

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'Auvergne – Rhône-Alpes et du
Département du Rhône

Pôle d'Évaluation Domaniale

Adresse : 3 Rue de la Charité 69268 LYON Cedex 02

Téléphone : 04.72.77.20.94

Le 08 /02 /2019

Le Directeur Régional des Finances publiques

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : jean-louis DUPUCH

Téléphone : 04-72-77-21-59

06-59-98-01-58

Courriel : jean-louis.dupuch@dgifp.finances.gouv.fr

ref. LIDO : **2019-096V0174**

à

Mairie de GRIGNY

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VENALE

Désignation du bien: cession d'une parcelle de terrain

Adresse du bien : 16, Avenue Marcellin Berthelot à GRIGNY

Valeur vénale : 6 500 €

1 – SERVICE CONSULTANT : COMMUNE DE GRIGNY

Affaire suivie par : Marie CASPAR

2 – SUIVI ET TRAITEMENT :

Date de consultation : 23 janvier 2019

Date de réception : 06 février 2019

Date de constitution du dossier « en état »: 06 février 2019

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'une parcelle de terrain au propriétaire riverain.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

A GRIGNY : 16, Avenue Marcellin Berthelot

Parcelle en nature de terrain enherbée. Situation à un carrefour : angle avenue Marcellin Berthelot et
Chemin du Recou.

Configuration en triangle. En nature de terrain d'aisance.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : Commune de GRIGNY

Situation d'occupation : libre d'occupation

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Référence cadastrale : AS 104p pour 48,40 m²

PLU : zone Ubr – Zone blanche PPRni

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison

La valeur vénale du bien est estimée à **6 500 €**

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois

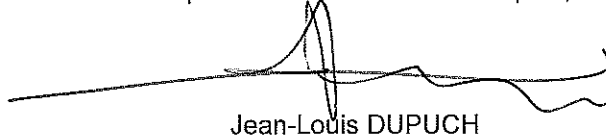
9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,

L' Inspecteur des Finances Publiques,



Jean-Louis DUPUCH